

Fédération des Enfants Déracinés des DROM
Départements et Régions d'Outre-mer

DOSSIER

- MOT DE LA PRÉSIDENTE -

" Quand on ne sait pas d'où on vient , on ne peut pas savoir où l'on va. Quand on ne s'inscrit pas dans un circuit d'appartenance, le sentiment d'être soi devient flou car le monde n'est pas structuré. " Boris Cyrulnik

C'est ainsi qu'ont grandi la plupart d'entre nous, " Enfants dits de la Creuse ". Même si certains gardaient au fond d'eux quelques souvenirs de leur enfance réunionnaise, l'éloignement, le changement radical de vie a vite rendu ces impressions incertaines.

Les histoires personnelles que nous partageons lors de nos assemblées générales, entre autres, où à chaque fois de nouveaux membres rejoignent notre fédération, témoignent de vécus tous différents. Mais un élément nous relie tous, la rupture des liens avec notre terre d'origine, La Réunion, et celle avec nos familles.

Un bateau dont les liens sont rompus, erre sur l'eau tel un bateau ivre allant de vents contraires en ouragans dévastateurs. Une métaphore maritime qui résume l'existence de beaucoup d'entre nous dont les destins se sont fracassés sur les écueils de la vie.

Elle fait référence aussi à notre île ancrée en plein Océan Indien et dont la genèse sociale, historique et politique houleuse a conduit à des décisions gouvernementales arbitraires telles que celle qui a conduit à notre exil forcé.

A présent, rassemblés au sein de la FEDD, nous n'errons plus semblables à des bateaux ivres. Nous avons un cap. Faire connaître notre histoire, la diffuser, obtenir des réparations de l'Etat.

La FEDD a été fondée en 2015. Je voudrais faire un récapitulatif des dates principales jalonnant notre parcours jusqu'ici :

- 2013, inauguration d'une stèle à l'aéroport Roland Garros à Saint Denis ;
- 2014, vote de la résolution mémorielle à l'Assemblée Nationale où l'Etat reconnaît sa responsabilité morale ;
- 2016, nomination de la commission nationale d'experts chargés de faire toute la lumière sur les circonstances de cette histoire ;
- 2017, courrier du Président de la République, Mr Emmanuel Macron, adressé à la FEDD ;
- 2018, remise du rapport de la commission d'experts au ministère des Outre-mer ;
- 2022, inauguration d'une plaque commémorative à l'aéroport d'Orly.

Aujourd'hui, notre combat s'inscrit dans deux dimensions : l'une mémorielle, pour que l'on oublie pas, l'autre tournée vers l'avenir et portant sur la question de la Condition et des droits de l'enfant dans toutes les sociétés. En effet, nous étions des enfants lorsque cela s'est produit.

Ce que nous avons vécu est l'exemple type d'un abus d'autorité des institutions envers sa population.

Les questions sont nombreuses. Comment cela a-t-il pu se produire ? Comment la population et en premier lieu nos familles ont-elles pu se laisser berner à ce point ? Pourquoi à l'époque aussi peu de réactions envers cet événement ?

Quelques uns ont protesté certes, mais l'action s'est malgré tout déroulée sur près de vingt ans, de 1962 à 1984.

L'une des interrogations essentielles qui vient à l'esprit lorsqu'on considère attentivement cette affaire est : l'humain peut-il être envisagé comme une simple variable d'ajustement pour justifier une quelconque politique, démographique, économique, sociale, ou autre ?

Notre combat est loin d'être terminé. Cependant, nous n'arriverons aux objectifs que nous nous sommes fixés que si nous restons mobilisés, actifs et solidaires jusqu'au bout.

Marie-Germaine Valérie PERIGOGNE, exilée dans la Creuse à 3 ans - [« Ma Parole »](#)



- PRÉSENTATION DE LA FEDD -



LA FEDD créée en août 2015

Fédération des Enfants Déracinés des DROM (Départements et Régions d'Outre-mer)

En 2015, c'est sous l'impulsion des associations « Rasinn Anler » (La Réunion), « Couleur Piment Créole » et « Les Réunionnais de la Creuse » (Hexagone), rejointes en 2019 par « Rasine Kaf » (La Réunion), en 2023 par Illégale Adoption Monde (Hexagone) que la FEDD a été constituée. La Fédération permet une synergie afin de faire reconnaître l'histoire des enfants réunionnais exilés de force de 1962 à 1984.

Pendant cette période, plus de 2 000 enfants, nés à La Réunion furent l'objet de "transferts forcés" vers la métropole, afin de repeupler des départements touchés par l'exode rural. Ces enfants, étaient généralement issus de classes pauvres et formaient le contingent des "enfants de l'assistance". Beaucoup de familles, illettrées, agissant sous la pression d'une administration affolée par la croissance démographique, signèrent les autorisations exigées. D'autres furent mises devant le fait accompli. Les parents étaient convaincus que leurs enfants partaient pour un avenir meilleur et qu'ils reviendraient régulièrement dans l'île. Mais la plupart n'ont jamais pu revoir leurs enfants partis pour un aller « simple », déportés dans 83 départements français. Cet épisode récent est connu comme l'affaire des "enfants de La Creuse". Les cinq associations actuelles ont alors décidé de se fédérer afin de défendre leurs valeurs identiques, mettre ensemble ce qui leur est commun : le combat à mener contre cet exil forcé, parler d'une seule voix face aux enjeux majeurs, développer leurs solidarités, faire converger leurs forces et leurs énergies etc.....

Son site : <https://www.federationdesenfantsderacinesdesdrom.com/>

Site « Rasinn Anler » : <https://www.rasinn-anler974.org/>

Nos objectifs

Une profonde aspiration à la réhabilitation

- Des excuses publiques de l'État à l'instar de la Suisse, la Belgique et le Royaume-Uni,
- La nécessité de faire entrer dans les livres et manuels de l'éducation nationale l'histoire des ex-mineurs réunionnais et que celle-ci soit abordée à l'école, après validation par le Conseil Supérieur des Programmes et la tenue d'assises des Outre-mer sur les contenus programmatiques,
- L'importance de créer un lieu de mémoire, un centre de ressources et d'interprétation mémorielle, d'instituer une journée commémorative de cette tragédie,
- **La mise en place d'une nouvelle commission** qui poursuivra le travail effectué par la précédente dont le mandat était particulièrement limité et qui pourra s'étendre au terrain de la justice et de la réparation pour qu'avec les associations, ces ex-mineurs puissent aller vers une résilience collective et individuelle et obtenir un dispositif psychologique adapté.

Paris, le 07 NOV. 2017

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre correspondance et vous en remercie.

Soyez assurée que j'ai pris connaissance avec la plus grande attention de vos légitimes préoccupations concernant la situation des enfants réunionnais déracinés et exilés dans l'hexagone entre 1963 et 1982, ainsi que de votre demande d'audience à ce sujet.

Il apparaît à présent, avec les lumières du recul de l'Histoire, que cette politique était une faute car elle a aggravé dans bien des cas la détresse des enfants qu'elle souhaitait aider.

Aussi, je tiens à ce que fonctionne dans la simplicité, la transparence et la justice l'accompagnement juridique et administratif des personnes qui font le choix de reconstituer leur histoire personnelle sur place, sur l'île de La Réunion.

Madame Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer, suit avec la plus grande attention ce dossier et j'ai demandé que vous puissiez être reçue à son cabinet en cas de difficulté.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes hommages.

Très cordialement,


Emmanuel MACRON

Madame Mireille JUGLARET
Présidente de la Fédération des enfants déracinés des
D.R.O.M. – Départements et Régions d'outre-mer
Chez Madame Valérie ANDANSON
BÂTIMENT L - RÉSIDENCE SAINT-DONAT
5 CHEMIN DE SAINT-DONAT
13100 AIX-EN-PROVENCE





TEXTE ADOPTÉ n° 300

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

18 février 2014

RÉSOLUTION

relative aux **enfants réunionnais** placés en **métropole** dans les années 1960 et 1970.

L'Assemblée nationale a adopté la résolution dont la teneur suit :

Voir le numéro : **1716**.

L'Assemblée nationale,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,

Considérant que l'État se doit d'assurer à chacun, dans le respect de la vie privée des individus, l'accès à la mémoire ;

Considérant que les enfants, tout particulièrement, doivent se voir garantir ce droit pour pouvoir se constituer en tant qu'adultes ;

Considérant que dans le cas du placement des enfants réunionnais en métropole entre 1963 et 1982 ce droit a été insuffisamment protégé ;

1. Demande à ce que la connaissance historique de cette affaire soit approfondie et diffusée ;
2. Considère que l'État a manqué à sa responsabilité morale envers ces pupilles ;
3. Demande à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre aux ex-pupilles de reconstruire leur histoire personnelle.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 février 2014.

*Le Président,
Signé : Claude BARTOLONE*

La résolution sur les réunionnais de la Creuse adoptée par l'Assemblée Nationale

politique



réunion **1**



Les députés ont reconnu la "responsabilité morale" de l'État dans la migration forcée vers la métropole de plus de 1.600 enfants réunionnais dans les années 60 et 70.



Ericka BAREIGTS
18 février 2014

18 février 2014 à 21h36, mis à jour le 18 février 2014 à 22h07

« C'est avec beaucoup d'émotion et surtout une puissante détermination, que je suis à cette tribune pour mettre en lumière un épisode que notre République a essayé de cacher » – Ericka BAREIGTS

2014 : une Résolution est votée à la majorité à l'Assemblée Nationale, portée par Ericka BAREIGTS, députée de la 1ère circonscription de La Réunion.

Première victoire importante : notre histoire rentre dans l'histoire de France, l'État reconnaît sa faute morale

Moment fort à revivre :

[Outre-mer 1ère](#)

L'émotion d'[Huguette BELLO](#)
Maire de Saint-Paul 974



Huguette BELLO
18 février 2014

Une commission pour faire la lumière sur les enfants réunionnais de la Creuse

Vendredi 19 février 2016 à 14:33 - Par Maxime Tellier, France Bleu Creuse, France Bleu



Deux ans après le vote d'une résolution à l'Assemblée nationale reconnaissant une faute morale de l'État, une commission d'information et de recherche historique a été installée ce jeudi au ministère des Outre-mer sur la migration forcée des "enfants réunionnais de la Creuse".



2016
George PAU LANGEVIN
Ministre des Outre-mer

2016 : Madame George PAU LANGEVIN, ministre des Outre-mer met en place une commission nationale pour faire la lumière sur cette page sombre de l'histoire de France.

*« La commission a deux ans pour faire la lumière sur l'histoire de ces enfants et aider les victimes à retracer la singularité de leur passé »
George PAU LANGEVIN*

La commission des enfants de la Creuse en cinq questions

diaspora

outre-mer **1**



Créée en février dernier par le gouvernement, la commission nationale des enfants de la Creuse est chargée de faire la lumière sur l'exil de plus de 1.600 enfants dans des départements peu peuplés de l'hexagone. Elle se réunit pour la première fois à La Réunion ce mardi.

Cécile Baquey - Publié le 10 octobre 2016 à 22h00

Composition de la commission nationale présidée par Philippe VITALE, sociologue, enseignant à l'université d'Aix-Marseille :

Composition

*« Il s'agit de comprendre leurs difficultés actuelles notamment pour l'accès à leur dossier »
Philippe VITALE*

Trois questions à Jean-Philippe Jean-Marie, président de l'association Racine en l'air

Etes-vous satisfait de la mise en place de cette commission ?

Il a encore fallu deux ans pour que cette commission soit mise en place depuis le vote par l'Assemblée de la résolution reconnaissant la responsabilité de l'État... Et nous avons dû nous-même faire monter la pression. J'aurais voulu que ça vienne de plus haut ! Z'enfants pleurent pas pas tête... On a pleuré un peu plus fort et cette commission a été mise en place.

Qu'attendez-vous de la commission ?

J'attends beaucoup de choses pour mes camarades, pour l'ensemble des déracinés des années 1960. Il faut pouvoir vite mettre en place des billets d'avion, un suivi pour chacun, la recherche

de l'identité, le rapatriement des corps pour ceux qui mourraient ici si la famille le demande... Mais aussi la recherche de parents et ça, c'est juridique, c'est l'accès aux dossiers auxquels on n'a pu accéder !

Comment jugez-vous les cinq personnalités membres de la commission ?

Je suis très content ! M. Bertille est président de la Fédération, Philippe Vitale a toujours été à nos côtés et les uns et les autres, s'ils sont là, c'est qu'ils ont quelque chose à voir avec notre cause. Il faut voir quel genre de travail ils vont faire. Nous serons très très vigilants.

Propos recueillis par FXG, à Paris



*« J'attends beaucoup de choses pour mes camarades, Pour l'ensemble des déracinés des années 1960. »
Jean-Philippe JEAN-MARIE, exilé dans La Creuse à 12 ans*



Histoire connue sous le nom
« des enfants dits de La Creuse »

Dans les années 60, 70 et 80, plus de 2 000 enfants, nés à La Réunion furent l'objet de "transferts forcés" vers la métropole, afin de repeupler des départements touchés par l'exode rural. Ces enfants, étaient généralement issus de classes pauvres et formaient le contingent des "enfants de l'assistance". Beaucoup de familles, illettrées, agissant sous la pression d'une administration affolée par la croissance démographique, signèrent les autorisations exigées. D'autres furent mises devant le fait accompli. Les parents étaient convaincus que leurs enfants partaient pour un avenir meilleur et qu'ils reviendraient régulièrement dans l'île. Mais la plupart n'ont jamais pu revoir leurs enfants partis pour un aller « simple », transplantés dans une soixantaine de départements français. Cet épisode récent est connu comme l'affaire des "enfants de La Creuse".

Les experts de la commission nationale ont rendu leur rapport final avant le 31 mars 2018 au ministère des Outre-mer comme stipulé sur l'arrêté ministériel du 09 février 2016 portant constitution d'une commission temporaire d'information et de recherche historique sur le déplacement vers la France hexagonale, entre 1963 et 1982, d'enfants réunionnais, afin de les envoyer dans les départements touchés par l'exode rural.

Nous sommes ravis qu'ils aient tenu leur engagement. Nous les remercions pour leur investissement tant professionnel que personnel. Pendant ces deux années de recherches, ils ont effectué un travail exceptionnel afin de faire toute la lumière sur cette page sombre de l'histoire de France.

RENDEZ-VOUS LE 10 AVRIL 2018 A 10 H 00 AU MINISTÈRE DES OUTRE-MER EN PRÉSENCE DE MADAME ANNICK GIRARDIN, MINISTRE DES OUTRE-MER, DES EXPERTS ET DES EX-MINEURS QUI SE DÉPLACERONT DE TOUT L'HEXAGONE POUR CET ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL.

Nous comptons sur les médias tant nationaux qu'internationaux pour nous accompagner.

Valérie ANDANSON,
Chargée de communication de la FEDD
Fédération des Enfants Déracinés des DROM – Départements et Régions d'Outre-mer
Ex-mineure transplantée à l'âge de 3 ans dans La Creuse
06 74 73 70 41

SOCIÉTÉ

« Enfants de la Creuse » : un rapport pointe la responsabilité de l'Etat

Au total, 2 015 mineurs, orphelins ou non, ont été déplacés de La Réunion entre 1962 et 1984 et envoyés dans des campagnes de métropole frappées par l'exode rural.

Par Patrick Roger · Publié le 10 avril 2018 à 10h14 - Mis à jour le 10 avril 2018 à 12h16

🕒 Lecture 4 min.



Marie-Thérèse Gasp, née en 1963, a été placée à 6 semaines en pouponnière puis exilée dans la Creuse à 3 ans (ci-contre, une photographie prise par la DDASS). Nicola Lo Calzo/L'agence à Paris pour M Le magazine du Monde



Mercredi 4 Avril 2018

Annonce presse

Remise du rapport « Les enfants dits de la Creuse – Étude de la transplantation de mineurs de la Réunion en France hexagonale (1962-1984) »

Annick GIRARDIN Ministre des Outre-mer, se verra remettre le rapport « Les enfants dits de La Creuse - Étude de la transplantation de mineurs de La Réunion en France hexagonale (1962-1984) », par les membres de la commission de recherche et d'information historique, mardi 10 avril à 10h au ministère des Outre-mer.



2018 : Le 10 avril, les experts de la commission nationale rendent leur rapport à Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer

Le rapport d'environ 700 pages est consultable ici :

[Rapport final](#)

Le Monde

- LA REVUE DE PRESSE -

Depuis 2002 et particulièrement depuis 2014, tous les médias (télévisions, radios, journaux), les réseaux sociaux, les romanciers ont transmis notre histoire avec ferveur et soutien. Plusieurs documentaires, romans, interviews des victimes.... ont apporté des témoignages émouvants et poignants de vérité, une histoire politique et humaine à découvrir.

Créoles de Creuse contre leur gré

Par Marc PIVOIS — 9 février 2002 à 22:10



L'un d'eux, adopté, réclame un million d'euros de dédommagement à l'Etat.

► Créoles de Creuse contre leur gré

«J'ai été enlevé, séquestré, trompé, floué.» Voici six mois, Libération révélait l'itinéraire de Jean-Jacques Barbey, l'un des 600 enfants réunionnais transplantés de leur île pour repeupler la Creuse et quelques autres départements en faillite démographique. C'était en 1965. Les campagnes se vidaient de leurs forces vives pour les agglomérations. Dans les Dom-Tom, la fécondité importante, le chômage endémique et les attirances d'intellectuels pour les idées socialistes et indépendantistes formaient un cocktail inquiétant pour les autorités françaises. L'opération a duré six ans.

2002 : Jean-Jacques MARTIAL porte plainte contre l'État Français pour « enlèvement et séquestration de mineurs, rafle et déportation », sans suite.

Le mot de la Présidente du Conseil Départemental de La Réunion

Le 20 novembre 2013, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, j'inaugurais sur le parvis de l'aéroport de Gillot une œuvre signée Nelson BOYER, pour commémorer les 50 ans d'un drame humain, celui des «Enfants de la creuse».

Pendant près de 20 ans, de 1963 à 1982, pas moins de 1600 enfants ont fait l'objet d'une immigration forcée vers la France hexagonale. Autant de vies et de destins brisés, autant de familles sacrifiées.

Aujourd'hui encore les traumatismes de cette déportation résonnent dans le cœur de ceux qui l'ont subie, tant chez les enfants devenus adultes que dans les familles d'où ils ont été arrachés.

Pour eux, pour nous et pour les générations futures, cette œuvre était un devoir. Loin des polémiques et des revendications, au lieu même où tout a commencé, dans le silence et le regard tourné vers l'horizon, ces deux enfants de bronze continuent et continueront de nous interroger et de nous interpeller, comme une invitation à ne jamais baisser les bras et à ne jamais oublier les lourdes pages de notre Histoire commune.

Première pierre d'un long travail pour la juste et légitime reconnaissance de ce drame par l'État, elle a choisi de s'inscrire dans une démarche d'espérance et d'avenir. À son image, je souhaite inviter aujourd'hui tous les passeurs de mémoire à regarder vers l'avant, avec toujours à cœur cette sagesse éternelle selon laquelle « Seule l'espérance saura toujours rester la plus forte ».

Nassimah DINDAR



2013 : inauguration de l'oeuvre d'art de Nelson BOYER

PLAQUETTE

« Pour eux, pour nous et pour les générations futures, cette œuvre était un devoir » - Nassimah DINDAR

- ACTIONS 2019 / 2020 -

COLLOQUE À LYON – 18 OCTOBRE 2019



**Institut
des Sciences
de la Famille**

Dans un cadre universitaire
où la dimension scientifique sera importante...
Comprendre avant tout sans prendre partie



COLLOQUE

Les enfants déracinés La transplantation des mineurs réunionnais

Vendredi 18 octobre 2019

Amphi Mérieux (A027 - A029)
Campus Saint Paul, 10 place des Archives 69002 Lyon
Inscription en ligne obligatoire : isf.ucl.fr

En partenariat :



**Laboratoire
de Recherche
sur la Personne**



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSEPH
**CENTRE DE DROIT
DE LA FAMILLE**

Réseau Mémoire : Construction,
déconstruction, reconstruction de la
mémoire collective

PROGRAMME :

[HTTPS://CALENDA.ORG/672194?FILE=1](https://calenda.org/672194?file=1)

SOIRÉE DÉBAT À TOULOUSE – 24 OCTOBRE 2019

Conseil départemental

JEU.
24
OCT.

LES TROUS DE MÉMOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

CINÉ-DÉBAT

Les enfants de la Creuse,
quand l'Etat Français déportait
les enfants de la Réunion

Cinéma le Cratère
95 Grande Rue Saint-Michel,
31400 Toulouse

19h30 PROJECTION DU FILM

(durée 54mm)

**Les enfants de La Réunion,
un scandale d'Etat oublié**

documentaire de Clémence de la Robertie.

20h30 DÉBAT

Avec Valérie Andanson, ex-mineure,
exilée dans La Creuse à 3 ans
et la participation en vidéo d'Erika Bareigts
(Ex-Ministre des Outre-mer,
députée de La Réunion).

21h30 VERRE DE L'AMITIÉ

LES
CHEMINS DE
LA RÉPUBLIQUE

LES ENFANTS
DE LA RÉUNION
UN SCANDALE
D'ETAT OUBLIE



Dans le cadre de...



LES TÉMOINS DE L'HISTOIRE

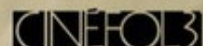
ENTRÉE LIBRE

dans la limite des places disponibles

haute-garonne.fr



FET TIF RÉUNION



**PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE À PARIS
14 NOVEMBRE 2019**



« Les histoires individuelles des deux-mille Réunionnais arrachées à leur île est une Histoire universelle et doivent aujourd'hui servir d'exemple pour que tels drames ne se renouvèlent pas, que de nouveaux enfants ne souffrent pas pour les mêmes raisons »

*Maître RABESANDRATANA, avocate au barreau de La Rochelle/Rochefort
avocate des victimes auprès de la cour pénale internationale*

SON INTERVIEW

*« Des traumatismes graves dans l'enfance et des symptômes qui persistent à l'âge adulte. et quand ils parviennent à revenir sur leur île natale pour tenter de retrouver leur famille perdue, les retrouvailles sont toujours difficiles »
Marion FELDMAN, professeure en psychopathologie psychanalytique
Psychologue clinicienne*

SON INTERVIEW

SES DEUX ARTICLES SUITE À UNE ÉTUDE AUPRÈS DES VICTIMES

Les « Réunionnais de la Creuse » veulent relancer et élargir leur combat



Lors d'une conférence de presse à Paris les associations d'ex-mineurs Réunionnais transplantés en métropole ont dénoncé l'inaction du gouvernement à leur encontre. Ils veulent aussi que leur cas serve d'exemple.

3 nouvelle
aquitaine

Par Pascal Coussy

Publié le 14/11/2019 à 21:09

Mis à jour le 14/11/2019 à 21:21

C'est à titre de sociologue qui travaille depuis 20 ans sur l'épisode de l'histoire de France desdits Réunionnais de la Creuse que je joins aujourd'hui ma voix à ce communiqué de presse. J'ai été certes président de l'ex-commission d'experts de 2016 à 2018 ? qui a donné lieu à un rapport et à des préconisations, mais le texte présent n'engage que ma personne.

Si je soutiens la démarche engagée aujourd'hui par la FEDD c'est qu'elle souhaite « **rétablir le dialogue** ». Une démarche constructive, apaisée, sans ressentiment, sans accusation péremptoire. En effet, depuis la remise du rapport en avril 2018 et trois réunions de co-constructions des préconisations, comme annoncées par Madame la Ministre des Outre-mer, depuis la reconnaissance d'une faute par le Président de la République via une lettre adressée à la FEDD le 7 novembre 2017, force est de constater que peu de mesures ont été mises en œuvre ; hormis celles installées durant le mandat de la Ministre des Outre-mer Ericka Bareigts.

Le temps passe. Je ne sais ce qui justifie ce délai, mais qui ne pourrait entendre et comprendre l'impatience, la lassitude, des personnes qui ont vécu la transplantation de 1962 à 1984 ? Certains sont décédés depuis la remise du rapport. Trop sont encore en souffrance. Il est temps, je le crois, d'agir. De les aider. Il m'apparaît que la FEDD a ajusté ses revendications et qu'elle a saisi que non seulement leur histoire est un épisode de l'histoire de France, mais que leur transplantation interroge plus largement l'Aide Sociale à l'Enfance d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que le traitement de l'enfance en danger.


Pour tout cela et comme il était conclu dans le rapport, si l'affaire desdits enfants de la Creuse est entrée dans l'Histoire, il est nécessaire d'en tirer désormais les conséquences afin que cet aboutissement ne soit pas perdu de vue. Si la vie ne les a pas épargnés, les ex-mineurs transplantés de La Réunion doivent être aidés pour trouver la force de faire en sorte que leur avenir soit plus apaisé, pour eux-mêmes, pour leurs proches et pour les générations à venir. Il leur appartient, avec accompagnement, de sortir de ces épreuves par le haut, de se libérer des chaînes de la victimisation, du ressentiment, et de promouvoir la solidarité avec tous celles et ceux qui, comme eux, souffrent aujourd'hui. Sortir de la prison de leur mémoire pour peser autrement sur l'histoire et tourner la page d'un passé douloureux. C'est le sens, je le crois, de leur démarche lancée ce jour dans un ultime appel au dialogue et de demande de mise en place des préconisations. Agir.

Philippe Vitale

Aix-en-Provence, le 8 novembre 2019

FRANCE 3 NOUVELLE AQUITAINE


ASSISES DE LA CITOYENNETÉ À RENNES - 17 JANVIER 2020

 **Fédération des Enfants Déracinés des DROM**
19 janvier, 10:13 · 🌐

C'était vendredi aux assises de la citoyenneté à Rennes, très bel évènement, merci à Valérie Parlan, journaliste OUEST-FRANCE.

Lisez ma réponse à cette question "Pour vous, qu'est-ce que le vivre ensemble ?"

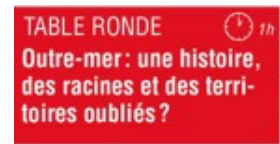
Notre histoire a choqué et intéressé mais comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, trop de personnes ne la connaissent pas et pourtant on se bat....



QUEST-FRANCE.FR
Assises de la citoyenneté à Rennes. Pour vous, qu'est-ce que le vivre ensemble ?



Qu'est-ce que le vivre ensemble ?



Réponse V. ANDANSON



[Lien](#)

[Vidéo table ronde](#)

« Le chemin de la résilience »

Valérie Andanson, de la Fédération des enfants déracinés des départements et régions d'outre-mer : « Il faut du partage, de la tolérance, écouter les histoires des autres, s'en imprégner, trouver des solutions ensemble, prendre le chemin de la résilience. Nos témoignages véhiculent des histoires douloureuses dans lesquelles on peut se reconnaître. »



Valérie Andanson. | THOMAS BRÉGARDIS / OUEST-FRANCE

- C'EST AUSSI ÇA LA FEDD -



Marie-Céline VELPRAT, exilée à Limoges à 15 ans retourne sur son île natale plus de 50 ans après sa transplantation

LE REPORTAGE : [LCI](#)



Marie-Céline VELPRAT Retrouvera son frère prochain volet TF1, en février 2020

ARTICLE : [GENT SIDE](#)



Céline, Jacqueline, Denise témoignent lors d'un retour sur leur île natale entre sœurs à la découverte de leurs racines

[REPORTAGE](#)

MARS 2020 : [AMNESTY INTERNATIONAL](#)



11 MAI 2020 : [RTL 974](#) (LA RÉUNION)



MAI 2020

UN GRAND MERCI AU JOURNALISTE PASCAL COUSSY
DE [FRANCE 3 NOUVELLE AQUITAINE](#)
ET NOTRE AVOCATE MAÎTRE RABESANDRATANA ELISABETH

Les Réunionnais de la Creuse saisissent le Défenseur des droits Jacques Toubon



CONFÉRENCE À LA RÉUNION Décembre 2020

Sur le thème de la « RÉCONCILIATION »

en partenariat avec le Ministère des Outre-mer,

La Mairie de Saint-Denis,

La Mairie de Saint-Paul

Le Conseil Départemental de La Réunion,

Le Conseil Régional de La Réunion,

L'UDAF de La Réunion,

FOS RÉUNION.....

et nous étions 70 à nous déplacer de France Hexagonale

[Toutes nos actions ici](#) 



À découvrir en cliquant sur l'image ↴

**EXPOSITION PHOTOS
DE CORINNE ROZOTTE
LE 9 JUIN 2021 À LIMOGES**
ORGANISÉE PAR LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE



Tous nos remerciements

*à Monsieur le Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Alain ROUSSET*

et

Monsieur Guillaume GONIN de la Région Nouvelle Aquitaine

et toute leur équipe

*Monsieur le Président
François HOLLANDE*

Corinne ROZOTTE, photographe professionnelle

*Madame la Maire de Saint-Denis
Ericka BAREIGTS*

*Monsieur Philippe VITALE
Président de l'ex-commission nationale*

*Madame Élisabeth RABESANDRATANA
Avocate de la FEDD*

Tous les ex-mineurs Réunionnais

Tous nos soutiens

Les médias

Jusqu'à l'Europe

- SYMPOSIUM À BERNE EN SUISSE -

17, 18, 19 SEPTEMBRE 2021

Lancement de la « Justice Initiative »

Plusieurs pays européens se réunissaient sur invitation de Guido FLURI, milliardaire Suisse, ancienne victime.

Un grand merci à Guido et toute son équipe pour ce séjour exceptionnel avec des échanges intéressants. Grâce à cette initiative politique, les abus commis sur les enfants, en particulier dans les institutions de l'État et de l'église doivent être traités de manière commune dans tous les pays européens.

Merci à tous nos représentants français, notre avocate Maître Elisabeth RABESANDRATANA, Laurent SERMET (professeur agrégé de droit public à Aix-en-Provence), Marion FELDMAN (professeure en psychopathologie psychanalytique), Evelyne VAÏTI (Fédération Française des Associations et Clubs pour l'UNESCO région Nouvelle Aquitaine), Lyes LOUFFOK (membre du Conseil National de la protection de l'enfance) et Anne DAVID, ex-mineure Réunionnaise exilée qui représentait notre fédération.

Notre combat continue jusqu'au plan européen, des mesures seront prises collectivement pour nous qui sommes une mémoire vive d'une page sombre de l'histoire mais aussi pour le droit de l'enfant aujourd'hui et demain.

Une motion visant à porter le traitement des cas d'abus au niveau plan européen sera soumise au Conseil de l'Europe à Strasbourg en novembre. Chaque représentant d'association a signé cette motion. Cette motion contient toutes les revendications fondamentales de « Justice Initiative » devant conduire à une réévaluation complète de ces différents chapitres sombres de l'histoire de la maltraitance des enfants en Europe. Cette déclaration commune met l'accent sur les différents points :

- La vérité sur l'abus d'enfants,
- Réparation,
- La reconnaissance publique de l'injustice,
- Prévention et réévaluation scientifique.



Commémoration 20 novembre 2021

- CONCOURS DE DESSINS SUR LES DROITS DE L'ENFANT -

20 NOVEMBRE 2021 À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS


La Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé un concours de dessins autour des droits de l'enfant en collaboration avec l'Hôtel de Ville de Paris, le Ministère des Outre-mer et le Secrétariat d'État chargé de la protection de l'enfance.

Une partie théâtralisée intitulée « Tous nos ciels » du collectif V.1 par des jeunes de Montpellier a été jouée, un moment fort. Nous avons également eu le soutien de Déborah BOYER, jeune artiste de la troupe ZOOLYA qui a chanté « Identité volée ».

Il y avait 50 dessins et tous les enfants ont eu un cadeau, merci à eux, les dessins sont expressifs.

Blandine GARCIA, jeune photographe diplômée s'est déplacée de Montréal pour couvrir l'évènement.

Nous remercions tous les sponsors ainsi que tous les participants d'institutions, les enfants Réunionnais dits de La Creuse, notre avocate Maître Élisabeth RABESANDRATANA, nos soutiens.

Une journée réussie à découvrir en cliquant ici sur l'image 



À découvrir en cliquant sur le l'image ↓



En présence de Monsieur le Ministre des Outre-mer, Sébastien LECORNU :



Monsieur Adrien TAQUET, Secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance :



Le 17 février, une stèle a été inaugurée à Paris-Orly, commémorant le passage par l'aéroport des enfants "dits de la Creuse". La cérémonie, émouvante, s'est déroulée à Orly 4 en présence du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, du secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, de la maire d'Orly, Christine Janodet, la présidente de la Fédération des Enfants déracinés des territoires d'outre-mer, Valérie Andanson, et Nathalie Chailly (ORYA), qui représentait la direction de Paris-Orly. Ce geste mémoriel, salué par le ministre des Outre-mer, est un symbole fort vers la reconnaissance et le devoir de mémoire vis-à-vis des 2 000 enfants réunionnais qui, entre 1962 et 1984, ont été déplacés de leur île vers la France métropolitaine pour repeupler les départements touchés par l'exode rural. A noter l'implication de Loïc Savin (ORYA) et d'Eric Hannebert (ORYA), pour la partie aménagement de la stèle dans le terminal.

Commémoration 20 novembre 2022

- COMMÉMORATION DE NOTRE HISTOIRE ET CONCOURS DE PHOTOS SUR LES DROITS DE L'ENFANT -

20 NOVEMBRE 2022 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-DENIS (974)

La Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé une commémoration autour de l'histoire des « enfants Réunionnais dits de la Creuse » ainsi qu'un concours de photographies autour des droits de l'enfant en collaboration avec l'Hôtel de Ville de Saint-Denis de La Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion et la Région Réunion. Monsieur le Préfet de La Réunion Jérôme FILIPPINI, Madame la Maire de Saint-Denis Ericka BAREIGTS, les élus de la mairie de Saint-Paul, du Conseil Départemental et de la Région nous ont fait l'honneur d'être présents.

Le groupe de chanteurs OUSANOUSAVA parrainait cette journée. Bon nombre d'artistes étaient là bénévolement.... Nathalie MAILLOT et Nelson BOYER présentaient leurs œuvres.

Il y avait 37 participants et tous les enfants ont eu un cadeau, merci à eux, les photographies sont expressives.

Un cocktail offert par l'Hôtel de Ville de Saint-Denis clôturait la journée.

Nous remercions tous les sponsors ainsi que tous les participants d'institutions, les enfants, nos soutiens.

Une journée réussie à découvrir en cliquant ici sur l'image 📷



AVRIL 2023 À LA RÉUNION

**- 07 AVRIL : 47 EX-MINEURS RÉUNIONNAIS ARRIVENT
SUR LEUR TERRE NATALE -**

AUTOUR D'UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

La Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé un voyage pour 47 ex-mineurs Réunionnais dits de la Creuse, certains revenant pour la première fois depuis leur exil, grâce au soutien financier du Ministère des Outre-mer et de la mairie de Saint-Paul de La Réunion.

C'est autour d'un événement culturel porté par le Collectif V.1 de Montpellier « pièce de théâtre intitulée TOUS NOS CIELS » que nous avons pu organiser ce retour vers nos racines.

Une mois d'avril réussi à découvrir en cliquant ici sur l'image 📷



Commémoration 20 novembre 2023

- COMMÉMORATION DE NOTRE HISTOIRE ET
CONCOURS D'ÉCRITURE SUR LES DROITS DE L'ENFANT -

20 NOVEMBRE 2023 À SAINT-PAUL (974)

Pour sa troisième édition, la Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé la commémoration autour de l'histoire des ex-mineurs réunionnais dits de la Creuse ainsi qu'un concours d'écriture autour des droits de l'enfant en collaboration avec de la mairie de Saint-Paul de La Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion et la Région Réunion. Nous avons été honorés de la présence des élus dont le Préfet de La Réunion.

Le danseur David IVA parrainait cette journée. Bon nombre d'artistes étaient là bénévolement....

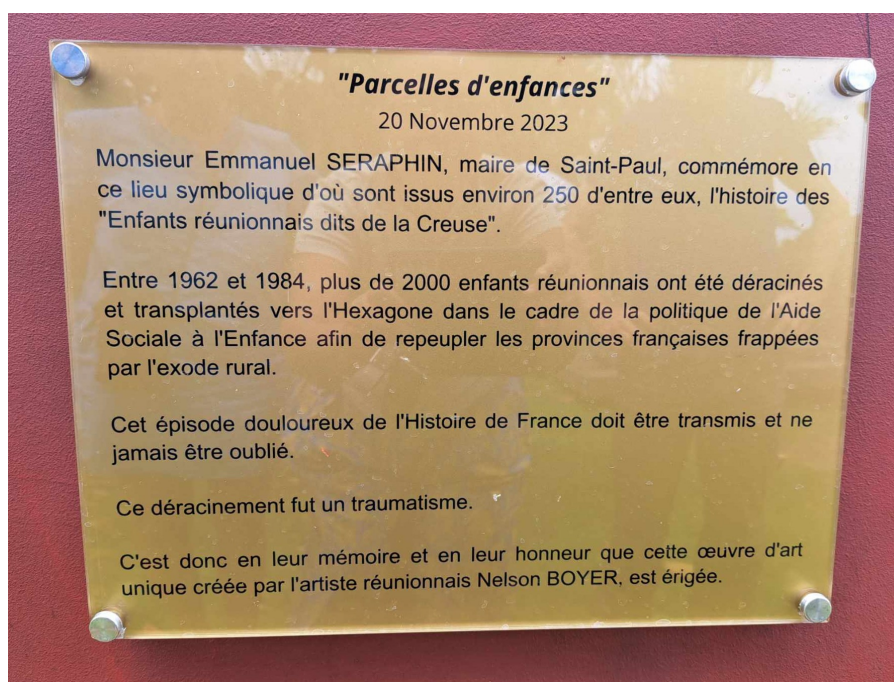
Une œuvre d'art de l'artiste Nelson BOYER intitulée « Parcelles d'enfance » a été inaugurée pour cette occasion.

Il y avait 70 participants pour le concours d'écriture et tous les enfants ont eu un cadeau, merci à eux, les textes sont poignants de vérité.

Un cocktail offert par l'Hôtel de Ville de Saint-Paul clôturait la journée.

Nous remercions tous les sponsors ainsi que tous les participants d'institutions, les enfants, nos soutiens.

Une journée réussie à découvrir en cliquant ici sur l'image 📄



Marie-Germaine PERIGOGNE

- UNE RENAISSANCE À 61 ANS -

13 SEPTEMBRE 2024

À LA MAIRIE DE BOIS-DE-NÈFLES SAINT-PAUL (974)

Valérie ANDANSON, exilée dans la Creuse à 3 ans, retrouve sa véritable identité, celle de Marie-Germaine PERIGOGNE, née le 24 mars 1963 à Bois-de-Nèfles Saint-Paul et non plus à La Brionne dans la Creuse.

Cet événement a eu lieu le 13 septembre, après 6 ans de combat personnel ; elle à 61 ans.

Découvrir son histoire en cliquant sur l'image 📷



Commémoration 20 novembre 2024

- COMMÉMORATION DE NOTRE HISTOIRE -

20 NOVEMBRE 2024 À CANNES (06)

Pour sa quatrième édition, la Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé la commémoration autour de l'histoire des ex-mineurs réunionnais dits de la Creuse à Cannes dans les Alpes Maritimes en collaboration avec de la mairie de Cannes, la MJC Picaud, la MJC Giaume. Nous avons été honorés de la présence des élus, des survivants, des représentants d'associations.

Bon nombre d'artistes étaient là bénévolement et ils se sont déplacés de La Réunion pour nous offrir un spectacle grandiose.

Mylène DAMBREVILLE, exilée au Campus international de Cannes témoigne :



" Le terrible exil forcé des milliers d'enfants réunionnais entre 1962 et 1984 est une tache indélébile de notre pays " - David LISNARD, maire de Cannes.



Une journée réussie à découvrir en cliquant ici sur ce [LIEN](#)

Conférence internationale à Strasbourg

- PALAIS DE L'EUROPE -

06 DÉCEMBRE 2024

Sur invitation de la Fondation Suisse Guido FLURI, le 06 décembre 2024, la présidente de la FEDD, Marie-Germaine PERIGOGNE s'est rendue au Palais de l'Europe à Strasbourg afin de défendre l'histoire des ex-mineurs réunionnais dits de la Creuse.

Elle était accompagnée par Madame Karine LEBON, Députée de La Réunion.

À découvrir en cliquant sur ce [LIEN](#)



Commémoration à La Ravine des Cabris

- COMMÉMORATION DE NOTRE HISTOIRE -
INTITULÉE « IDENTITÉ RETROUVÉE »

14 DÉCEMBRE 2024 AU « VIEUX DOMAINE » (974)

Dans la continuité de notre commémoration à Cannes du 20 novembre 2024, la Fédération des Enfants Déracinés des DROM a organisé la commémoration autour de l'histoire des ex-mineurs réunionnais dits de la Creuse à La Réunion. Nous avons été honorés par la présence des élus, des survivants, des représentants d'associations, des artistes, des médias. Puis les élèves du lycée Roland Garros du Tampon, du collège « Mille Roches » de Saint-André puis de l'école primaire « Les Alpinias » de Petite-Ile ont participé à un concours de dessins autour de notre histoire.

Bon nombre d'artistes étaient là et nous avons apprécié tous les spectacles dont l'un a été joué par les élèves du lycée Roland Garros (extrait de la comédie musicale NLPZ « Marizermen »).

Cette commémoration a été parrainée par l'artiste connu Davy SICARD et la chorégraphe Florence BOYER.

Entrée libre sur inscription : fed.desdrom@yahoo.fr - places limitées

Commémoration
de l'histoire des enfants dits de la Creuse

Samedi 14 décembre 2024
Au vieux Domaine
Ravine des Cabris

14 h 30

Concours de dessins pour les 6-16 ans
sur l'exil des enfants réunionnais, avec les élèves
du lycée Roland Garros du Tampon, classe seconde 6
du collège Mille Roches de Saint-André (2 classes)
de l'école primaire les Alpinias de Petite-Ile (1 classe)

Plus de 2 000 enfants réunionnais
exilés de 1962 à 1984

Davy SICARD
Auteur, compositeur, interprète
Notre parrain

Florence BOYER
Chorégraphe, danseuse, interprète
Notre marraine

La Creuzéole, histoire de
Marizermen
Extrait de la comédie musicale
NLPZ par Marika

Bernadette PLUIES
et Frédéric AMANY
Chanson "Zenfan la Creuse"

Expositions de tableaux des artistes Nathalie MAILLOT et Nelson BOYER

"Un enfant, un professeur, un livre, un crayon peuvent changer le monde" - Malala Yousafzai

Le Quotidien de la Réunion - Jeudi 12 décembre 2024

Vieux Domaine à Saint-Pierre

L'histoire des enfants de la Creuse

La Fédération des enfants déracinés des DROM (Fedd) commémore l'histoire des enfants de la Creuse ce samedi 14 décembre à 14 h 30 au Vieux Domaine de la Ravine des Cabris. Une manifestation sous le parrainage de Florence Boyer, la chorégraphe et danseuse de la Cie Armayaz, et de Davy Sicard. Des artistes et des élèves du lycée Roland-Garros du Tampon interpréteront un extrait de la comédie musicale «Marizermen» et la chanson de Bernadette Pluies et Frédéric Amany «Zenfan la Creuse». Seront exposées les œuvres de Nelson Boyer et Nathalie Maillot, et un concours dessins avec une classe de lycée Roland-Garros, 3 classes du collège Mille-Roches de Saint-André et une classe de l'école primaire Les Alpinias de Petite-Ile.



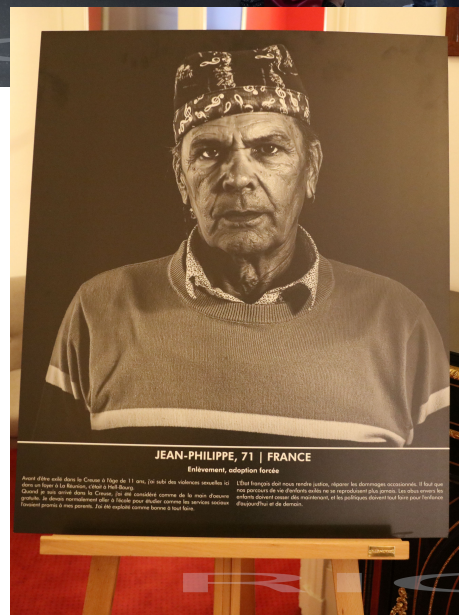
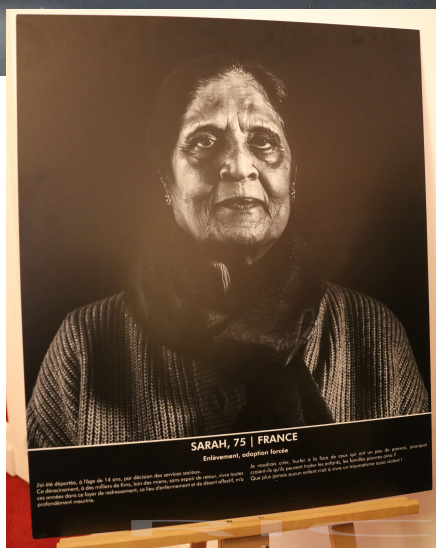
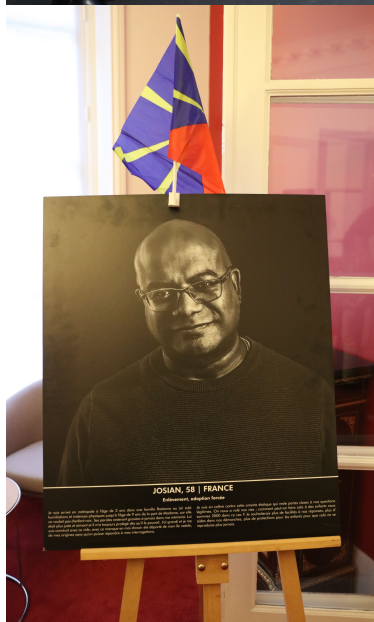
Une journée réussie à découvrir en cliquant ici sur ce [LIEN](#)

Assemblée Nationale le 26 mars 2025

- Paris -

KARINE LEBON, DÉPUTÉE DE LA RÉUNION DÉPOSE UNE PROPOSITION DE LOI RELATIVE AUX RÉPARATIONS

À découvrir en cliquant ici sur l'image 



3 survivants

- CONTACT -



Adresse de la FEDD

27 Impasse des Lys
97429 PETITE-ILE
fed.desdrom@yahoo.fr

Sites

Documentaires et cours métrages, livres, missions, photos, œuvre d'art, télévisions, journaux, archives, documents officiels, commission nationale,

résolution, associations partenaires tout pour comprendre NOTRE COMBAT.

[Rassin Anler](#)

[Documentaires](#)

[Interviews radiophoniques](#)

[FEDD](#)

[Plaquette FEDD](#)

Réseaux sociaux

[Twitter](#)

[Facebook](#)

- EN IMAGES -



Le Cavalier Bleu
ÉDITIONS

Version courte du rapport final

Parution le 8 avril 2021

Les Enfants de la Creuse Idées reçues sur la transplantation des mineurs de La Réunion en France



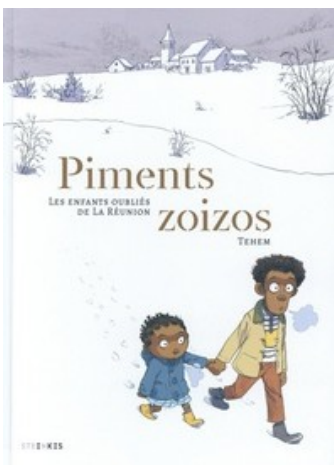
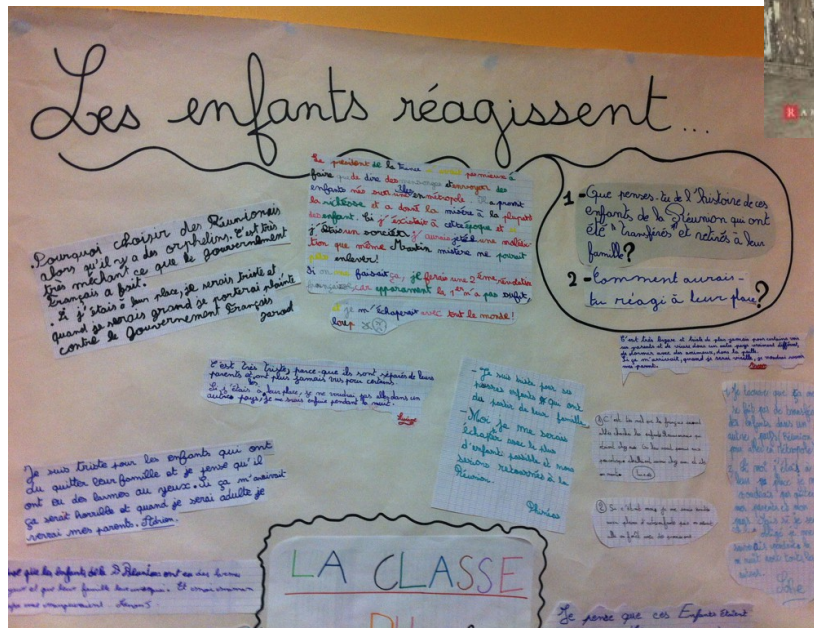
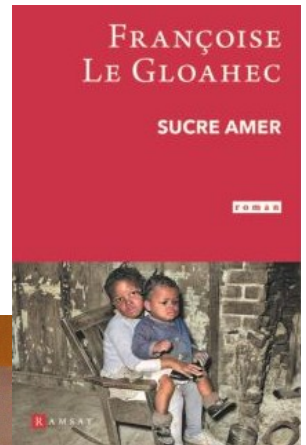
Wilfrid Bertille, Prosper Ève,
Gilles Gauvin & Philippe Vitale

Mémoires depuis une vingtaine d'années au travers de témoignages souvent poignants, l'histoire complexe et douloureuse des « enfants de la Creuse » est encore largement méconnue. Qui sont ces mineurs de La Réunion transplantés dans l'Hexagone entre 1962 et 1984 ? Selon quel processus ? Ont-ils été exploités par des fermiers de régions rurales ? Quelle est la responsabilité de l'État français ? Peut-on parler de déportation ?... Autant de questions qui suscitent des débats passionnés et méritent un éclairage scientifique. C'est ce à quoi s'attachent ces quatre auteurs dans cet ouvrage issu d'un long travail de recherche et d'analyse d'archives souvent inédites.

10,5x18 cm - 136 p. - 12 €

Wilfrid Bertille (géographe), Prosper Ève (historien), Gilles Gauvin (historien) et Philippe Vitale (sociologue) sont les membres de la Commission temporaire d'information et de recherche historique sur les « enfants de la Creuse ».

Le Cavalier Bleu Éditions, 5 avenue de la République - 75011 Paris - leca@lebleu.com



Une belle récompense

Vendredi 07 février 2020, au Ministère des Outre-mer lors de la cérémonie des remises des premiers trophées de l'excellence ultramarine de l'Observatoire National des Originaires d'Outre-mer

sur 2 800 associations référencées à L'ONDOM et une sélection de 250 associations réparties dans 10 catégories,

la Fédération des Enfants Déracinés des DROM

**a reçu un des magnifiques prix :
Prix de l'excellence dans la catégorie "MÉMOIRE"**

en présence de Jean-Lucien HERRY et René FONTAINE, ex-mineurs qui représentaient la FEDD.

Ils ont été très émus de recevoir au nom de tous les ex-mineurs cette grande distinction..



Histoires similaires

En Suisse :

Suisse : enfants placés, les dossiers de la honte

TV5MONDE mai 2015



TV5MONDE
RÉPARATION

En Belgique :

Enfants métis en Belgique : vers une reconnaissance de leur ségrégation



TV5MONDE
RÉSOLUTION

Au Royaume Uni :

Des enfants migrants britanniques envoyés en Australie ont offert une compensation de 36 000 \$

Exclusif : 130 000 enfants envoyés dans d'anciennes colonies jusque dans les années 1970 dans le cadre d'un programme « mal orienté »

Sarah Marsh



THE GUARDIAN

THE GUARDIAN

Enfants déportés au Commonwealth: Londres se repent

LA PRESSE

Aujourd'hui, mardi 9 juin 2020



PHOTO: REUTERS

Le premier ministre britannique Gordon Brown est allé à la rencontre d'une ancienne victime du programme d'immigration infantile de l'Angleterre, hier à Londres.

LA PRESSE



« Pour pouvoir transmettre, il faut
connaître »
Marion FELDMAN



Creuse

Enfant d'une enfant de la Creuse
Cette histoire ne sera pas ennuyeuse
Tant elle est désastreuse.

Creuse,
Décision de les arracher
De La Réunion
Tout ça, pour du pognon ?
Sous couvert
De les sortir de la misère,
Ce cher ministère,
Leur a ôté Père, Terre et Mère.

Il n'y a plus s'en faire
Car,
Tous brûlent en enfer
Même Lucifer, ne sait qu'en faire...

Auraient-ils les mains trop sales ?

Je lui glisserais bien l'idée,
De les jeter,
Au fond de ce gouffre abyssal
Dans lequel,
Ils ont plongé ces généalogies sans sourciller,
Ni soucis des dégâts engendrés...
Merci Debré ?

Creuse,
Je l'ai été.
Pendant des années,
Tout comme mes aînés.
Creusée par les carences imposées
Mais comment peut-on pousser, Quand la Terre a été déplacée ?
S'adapter ou mourir
Il a fallu choisir.
Devenir une fleur sauvage
Vous clamer ma rage.
Nous ne sommes pas des dommages
A qui l'on rend hommage
Entre la poire et le fromage.
Nous sommes la génération 2.0

Les dommages collatéraux
De vos jeux politico.
Ni eux, ni moi ne sommes des pions
Mais...
Menacés de sanctions,
Certains ont succombé à la dénonciation.
Quand ils ont compris la trahison,
Les enfants étaient déjà dans l'avion.
- Papa, Maman, où nous allons ?
- Vers un endroit aux 4 saisons, mais vous rentrez bientôt à la
maison, quand vous aurez reçu une instruction.
Les ayant pris pour des cons,
Plus de 4 saisons s'écouleront.
Et jamais ne reverront leurs habitations,
Ces enfants volés de La Réunion.

Jenn Doe

Une enfant d'une enfant exilée



« Issue de ce fabuleux volcan, Piton de la Fournaise je suis née, Grâce à
tes braises tu m'as réchauffée, Au moment où on m'a délaissé, La couleur
de ta lave, rouge comme les flamboyants montrent la colère de tous ces
enfants, Partis bien trop tôt en pleurant de là-haut » - **Virginie Lagrave**, ex-
mineure